

Fiche « Patient » : détail



En disposant de l'option MyCareNet, il n'est plus nécessaire de compléter les champs de la fiche patient. A partir du NISS ou du N° d'inscription, les données d'assurabilité sont rapatriées directement de la mutuelle. Cette procédure est décrite à la référence MC05

La nouvelle réglementation ne permet plus de créer des doubles fiches (le même NISS), ni de supprimer une fiche « Patient ». Au besoin, un utilitaire permet de fusionner plusieurs fiches « Patient » en une seule.

Pour fusionner, aller [Utilitaires > Fusion dossiers patient](#)

Les champs marqués d'une * sont obligatoires



- Lorsque l'adresse officielle est complétée, automatiquement elle est recopiée dans l'adresse de traitement. Idem pour le code postal et la localité.
- Le supplément zone rural est calculé automatiquement par le logiciel en fonction de la localité de traitement.



Le statut actuel se réfère à la date d'ouverture du programme.
Ex : un FB du 01/12/2016 au 28/02/2017, le statut sera vide à l'ouverture du programme à partir du 1/03/2017



L'assurabilité, les Forfaits – Toilette – Palliatif et Soins techniques spécifiques ne sont pas modifiable dans la fiche du patient mais dans l'Historique.



L'échéancier est disponible uniquement pour la fiche ouverte

Lieu

Cocher Dispensaire pour facturer des prestations (voir fiche EN69)

- En résidence communautaire
- En maison de convalescence
- Au domicile du prestataire (s'il dispose d'un dispensaire reconnu)

Forfait – Toilette actuels

Le programme affiche le statut « forfait – toilette » à la date du jour.

Si la liaison des formulaires à l'historique du patient est activée (coin inférieur gauche de l'écran), les données ne peuvent être mises à jour qu'à partir des formulaires. [Formulaires liés](#)

Un tableau affiche l'évolution de l'état du patient et orientera la facturation des prestations de soins.



Il ne peut y avoir aucun chevauchement dans les dates des différentes lignes présentes dans l'historique

Les prestations de toilettes doivent être encodées comme une prescription normale. Les codes associés apparaissent dans la liste des codes permis, pour un forfait, ce sont des pseudo-codes qui apparaissent dans la liste.

Pour plus de détails, se référer au document EN05

Soins palliatifs actuels

Le programme affiche le statut « Palliatif » à la date du jour.

Si la liaison des formulaires à l'historique du patient est activée (coin inférieur gauche de l'écran), les données ne peuvent être mises à jour qu'à partir des formulaires. [Formulaires liés](#)

Aucune prestation ne doit être encodée, le programme ajoute automatiquement les codes adéquats. Une alerte est émise en en facturation.

Pour plus de détails, se référer au document EN06

Soins spécifiques actuels

Le programme affiche le statut « Actes techniques spécifiques » à la date du jour.

Si la liaison des formulaires à l'historique du patient est activée (coin inférieur gauche de l'écran), les données ne peuvent être mises à jour qu'à partir des formulaires. [Formulaires liés](#)

Les prestations peuvent être encodées comme une prescription normale, les codes associés apparaissent dans la liste des codes permis.

Pour plus de détails, se référer au document EN07

Diabètes & Plaies

Ces options doivent être activées pour faire apparaître les codes permis avec ce type de patient dans la liste des codes lors de l'encodage des soins. Les prestations valables pour les infirmières relais sont ajoutées à la liste.

En cochant « Trajet de soin », les codes permis avec ce type de patient sont ajoutés à la liste.

Consulter la fiche EN15 concernant la distinction entre patient diabétique et patient en trajet de soins.

Décédé

Cocher l'option ainsi que la date et éventuellement le lieu du décès. Les soins sont supprimés automatiquement dès le lendemain du décès. Le patient n'apparaît plus dans la liste.

Pour retrouver un patient décédé, utiliser la recherche avancée référencée au document UT63

Statut

Fiche complète : cette option est gérée par le logiciel.

Blocage de facturation : le patient n'est pas facturé si l'option est activée.

Une fiche incomplète provoque automatiquement un blocage de facturation.



Un utilitaire permet de répertorier les patients bloqués en facturation :

[Facturation > Impression des documents > Divers > Blocages facturation](#)



En activité : un patient désactivé n'apparaît plus dans la liste de tous les patients.

Pour retrouver un patient désactivé, utiliser la recherche avancée référencée au document UT63

Groupe de patients : cette option peut être activée pour faciliter la gestion des plannings dans des grands groupes infirmiers.

Créer préalablement le groupe de patient dans [Gestion > Groupe de patient](#).

Cette option requiert une formation particulière.